

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 872

**Rubrik:** Genève

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Découvrir la Suisse tant qu'elle existe encore

■ Jürg Frischknecht, journaliste à la *Wochenzeitung*, publie un guide de randonnée bien particulier: 35 buts de promenade dans des endroits de Suisse condamnés à disparaître – du moins dans leur aspect actuel – d'ici la fin du siècle pour cause de barrage, d'autoroute, de place de tir, de dépôt de déchets radioactifs, de complexe sportif.

Un livre politique certes – pour chaque projet, description de l'enjeu, identification des promoteurs et des groupes d'opposants – mais qui, comme tout bon guide touristique, indique routes et sentiers à suivre, possibilités d'hébergement et spécialités culinaires.

Pour la Suisse romande: Morat-Avenches-Yverdon (N1), Lac de Joux-La Thomassette-Le Brassus (Jeux Olympiques), Le Brassus-Mont-Tendre-Le Pont (place de tir), Aigle-Bois de la Glaiyaz-Ollon (déchets radioactifs), Vercorin-Val de Réchy-Nax (domaine skiable), Sierre-Martigny-embouchure du Rhône (Hydro-rhône).

"Wandert in der Schweiz solange es sie noch gibt", Limmat Verlag, Zurich, 368 pages, 24 francs.

## EXTRADITION

# Les "explications" du Président du Conseil d'Etat de Genève

■ (ag) Les relations intercantionales sont faites aussi de charriage.

L'agressivité s'y défile en plaisanteries où l'amitié peut piquer sans blesser. Il faut, pour être autorisé à la pratique de ce jeu, être reconnu de la famille. Ainsi des cantons romands entre eux. Si les Vaudois sont réputés, dans les bonnes histoires, lents, lourds, comme leur accent, les Genevois, chez qui le Rhône cesse de stagner, passent, dans ce répertoire, pour grandes gueules.

Malgré le poids des institutions internationales, malgré la densité des étrangers, Genève, dans la vie de quelques quartiers, dans de nombreux cafés qui ont résisté au conformisme des modes design, a su défendre et illustrer "cette qualité" d'expression. Il peut arriver pourtant que les exigences d'intérêt national aient à l'emporter sur la couleur locale. Cela aurait dû être le cas pour l'expulsion d'Hassan Dib.

Pour se prononcer sur le fond de cette affaire, il faudrait connaître l'ensemble du dossier. L'extradition est un acte d'une extrême gravité, quelle que soit la confiance que l'on puisse avoir dans la justice du pays demandeur. De toute façon, la règle qui veut qu'on ne reconnaisse pas comme délit justifiant l'extradition ce qui n'est pas sanctionné par le code du pays détenteur du suspect est une règle fondamentale.

A partir de là, il est possible que se soit déroulée une partie où le scrupule juridique était sincère, sans exclure un certain égoïsme national surdéterminant la rigueur dans l'interprétation des textes. On comprend que le juge français n'ait pas voulu, faute de preuves suffisantes, lancer une inculpation de complicité d'assassinat et que Berne, dans cette situation, ait refusé l'extradition.

Pourquoi, dans ce contexte délicat, le Président du Conseil d'Etat du canton de Genève, dont les services n'étaient pas l'autorité de décision, a-t-il accepté de faire, à la genevoise, un commentaire diffusé par Europe N°1, dont on connaît la large audience à l'heure des informations? M. Ducret expliquait que la Suisse est neutre (ce qui n'a rien à voir avec la question), qu'il avait sa conception des problèmes du Moyen-Orient, qui apparemment n'était pas celle du gouvernement français, ce qu'on peut concevoir, que "ces menaces" nous inquiétaient, etc. Propos graves qui laissent entendre qu'elles avaient pesé sur la décision suisse.

Si la Suisse doit apprendre à être confrontée à des difficultés internationales, la règle d'or implique que seule l'autorité compétente s'exprime par son porte-parole. Pas possible d'avoir à la fois la réputation du secret (parfois abusif) et de bavarder.

## GENEVE

# Euphorie financière

■ (jd) Les finances cantonales se portent à merveille. Le budget 1986 prévoyait un excédent de recettes de 34 millions; les comptes bouclent avec un bénéfice de 208 millions. Pas de raison donc pour les partis gouvernementaux de faire la grimace, d'autant plus que le Conseil d'Etat annonce une baisse des impôts pour l'an prochain.

Lors du débat parlementaire seuls les minoritaires, fidèles à leur rôle, sont venus troubler cette belle harmonie.

Abstention des Vigilants qui prônent le repli sans proposer pour autant une alternative cohérente. Opposition des Communistes qui ne crachent pas sur la manne publique mais qui aimeraient la dépenser autrement: plus de logements sociaux, de meilleurs transports publics notamment. Opposition également des Ecologistes qui ne peuvent accepter cette fuite en avant, cette absence de priorités dans la gestion des deniers publics. Le fait est que ces chiffres qui de-

vaient inciter à l'optimisme ne reflètent qu'imparfaitement la réalité économique et sociale du canton. Le boni tout d'abord: pour la plus grande partie il s'agit de plus-value d'impôts payés par quelques grandes sociétés (96 millions) – dont on sait qu'elles peuvent quitter Genève d'un jour à l'autre – et de droits d'enregistrement dus à une forte augmentation des transactions immobilières.

Les investissements ensuite. Niveau record en 1986 (446 millions) mais charges en hausse (273 millions) qui pèseront sur les générations futures. Ces dernières bénéficieront-elles d'une conjoncture économique aussi favorable pour faire face aux enga-

# Le profit fragile

■ (y) Voilà des mois, et des années même, que les marchés des capitaux sont en effervescence: des instruments de financement inattendus prolifèrent, des nouvelles "places" cherchent à se tailler une tranche du gâteau grandissant, des centaines de millions de dollars, parfaitement volatiles, circulent chaque jour à travers le monde, jouant sur les fuseaux horaires et les différences de taux. On n'arrête pas le progrès, il s'accélérait plutôt de lui-même en l'occurrence. Et personne ne se hasarde à prédire où va mener cette course effrénée à l'innovation financière et aux profits "purs", sans contre-valeur matérielle, ni même base réelle. Le tout ne va pas sans susciter certaines inquiétudes, du côté des gouvernements d'abord. A Bonn par exemple, on constate sans joie que l'évolution actuelle sur les marchés financiers coïncide avec le mouvement de déréglementation qui n'épargne pas le secteur bancaire. Quant aux grandes institutions économiques et financières internationales, qui n'ont pas l'habitude de dire leurs sentiments, elles laissent transparaître certaines préoccupations relatives aux effets de la croissance explosive des marchés financiers en ces années 80.

Les milieux bancaires eux-mêmes se demandent si et quand va s'arrêter le mouvement, dont ils ne sont plus sûrs de garder longtemps la maîtrise. A Zurich, on multiplie les avertisse-

gements pris aujourd'hui? Les entreprises de la construction sont suroccupées et les prix pratiqués s'en ressentent. Genève est devenu un chantier permanent et la grogne parmi la population est clairement perceptible. L'euphorie financière repose sur des bases fragiles. Elle sert de prétexte à la classe politique pour éviter de faire des choix, de fixer des priorités. On croit ainsi ne mécontenter personne. Pourtant les symptômes de l'indigestion sont bien visibles, les récents succès électoraux des écologistes en témoignent. Les bonnes paroles sur la maîtrise du développement et sur l'amélioration du cadre de vie ne feront plus longtemps illusion.

ments, ce qui permet à chaque fois de jeter une pierre dans les jardins de la nouvelle City de Londres et de quelques autres places financières (re)devenues concurrentes; et cela bien sûr tout en profitant de cette évolution puisque les grandes banques suisses opèrent elles-mêmes sur les marchés internationaux, l'UBS étant pour sa part en passe de devenir le premier négociant en papiers valeurs sur la place de Londres.

Il y a enfin quelques sages qui s'interrogent sur le sens du tourbillon financier contemporain. Bien entendu, ils ne sont pas dans le coup et ils peuvent utiliser la distance qui les sépare des affaires courantes pour prendre un peu de recul. La presse économique ne leur donne pas encore la parole, mais ils la prennent déjà dans les journaux non spécialisés. Ainsi, la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* publiaient (le 23 juillet dernier, dans le creux discret des vacances) un éditorial plutôt flamboyant de Jean-Luc Lederrey, dénonçant "La baudruche financière".

Deux mois plus tôt, dans sa chronique hebdomadaire, Louis Guisan, observateur désormais distant mais toujours curieux des réalités, émettait certaines considérations critiques sur "Le capital désincarné" et sur les possibilités de faire de l'argent avec de l'argent seulement. Les deux articles se terminent par des prédictions funestes au cas où. L'ancien conseiller d'Etat et aux Etats libéral: "Le capitalisme privé ne périra pas sous les coups de la politique, car personne aujourd'hui ne conteste sérieusement qu'il soit le moins mauvais des régimes. Mais il pourrait succomber sous les excès d'imagination des capitalistes" (*Gazette de Lausanne*, 23/24 mai 1987). Et Jean-Luc Lederrey: "Tout le système financier repose en définitive sur la psychologie et la confiance des investisseurs dans le monde entier. C'est pourquoi, si la performance des marchés financiers divergeait par trop de celle de l'économie réelle, un effondrement, aux conséquences incalculables pour l'activité économique et l'emploi, serait à craindre à tout moment".

Il est temps que, par exigence philosophique ou par simple réalisme économique, les avertissements se mul-

tiplient aussi vite que les nouveaux instruments de financement. On ne peut poser une pyramide sur la pointe sans savoir qu'elle risque de verser. Ou, pour reprendre une autre image, l'échafaudage ne saurait tenir durablement la façade, pas plus que le papier peint ne soutient le mur contre lequel il est collé. En clair: la fragilité du système financier planétaire est immense, et pas seulement du fait de l'endettement, ni même de la banqueroute virtuelle de nombreux pays. Si la partie solide du monde manque de solidité, sur quoi se fonde l'édifice?

## Retrouver le droit chemin

■ (cfr) Un centre de recherche sur l'éthique de l'économie existe depuis 1983 à l'Université de St. Gall. Son importance vient d'être renforcée par la création d'une chaire d'éthique de l'économie (*Wirtschaftsethik*), et il est question d'y joindre un institut autonome. Le titulaire de la chaire, Peter Ulrich, a fait ses études à Fribourg et à Bâle. Il enseignait à Wuppertal, en Allemagne, après avoir consacré son travail d'habilitation aux "sciences économiques et à leurs bases philosophiques".

La création de ce nouvel enseignement est-elle motivée par les "dérapages" constatés ces dernières années dans la vie économique ou par le retour en force des fondamentalistes religieux? Difficile encore à se prononcer, mais le fait est que la même tendance se manifeste déjà aux Etats-Unis. Le *Figaro-magazine*, peu suspect de gauchisme, notait récemment que le cours d'éthique des affaires, donné à la Harvard Business School par le professeur Kenneth E. Goodpaster, est suivi actuellement par cent soixante-cinq étudiants alors qu'il y en avait vingt-cinq en 1980.

Précision importante, il s'agit d'un cours facultatif. Il s'intitule "Les aspects moraux de la vie des entreprises".

Ne nous faisons malgré tout pas d'illusions. Cette tendance ne sonne pas encore le glas des scandales et des fraudes.